

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES, SANTE
DEUG SCIENCES ET TECHNOLOGIES, SANTE**

Le Directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignants et les enseignantes dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence Sciences, technologies, santé et DEUG Sciences, technologies, santé.

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
SANCHEZ	Corinne	Présidente	LST mention Sciences de la Vie
SZLOSEK	Magali	Membre	Licence chimie (LAS)
CASTANO	Sabine	Membre	LST mention Chimie
DEBEDA	Hélène	Membre	LST mention Sciences de l'Ingénieur
DELABRE	Ulysse	Membre	LST mention Physique-Chimie
GENADOT	Alexandre	Membre	LST mention MIASHS
JEHANNE	Arnaud	Membre	LST mention Mathématiques
JUDE	Florence	Membre	LST mention Sciences de la vie
BONNIN	Jérôme	Membre	LST mention STE
FAITA-AINSEBA	Frédérique	Membre	LST mention MIASHS
REVEILLERE	Laurent	Membre	LST mention Informatique
ROGER	Jérôme	Membre	LST mention Physique-Chimie
RUCH	Jean-Jacques	Membre	LST mention Mathématiques
TOULEMONDE	Olivier	Membre	LST mention Chimie
VILLAIN-GUILLOT	Simon	Membre	LST mention Physique
GENY-DENIS	Laurence	Membre	LST mention Sciences de la Vigne et du Vin

Article 2: Madame Corinne SANCHEZ est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3: Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 29/09/2025

M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies

Collège Sciences et Technologies

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION AGRONOMIE
PARCOURS OUTILS BIOTECHNOLOGIQUES
ET AGRO-ECOLOGIQUES AU SERVICE DES PRODUCTIONS AGRICOLES
2025-2026**

Le Directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'exams.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : *Sciences, Technologies, Santé*

Mention : *Agronomie*

Parcours : *Outils biotechnologiques et agro-écologiques au service des productions agricoles*

Nom	Prénom	Qualité
GERMAIN	Véronique	Présidente
BOURGEOIS	Guylaine	Enseignante
DESTARC	Agnès	Professionnelle
RENAUDIN	Jean-Pierre	Retraité

Article 2 : Le jury est présidé par Madame Véronique GERMAIN.

Fait à Bordeaux, le 29/09/25



M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION CHIMIE ET PHYSIQUE DES MATERIAUX
PARCOURS ELABORATION, CARACTÉRISATION ET RECYCLAGE DES
MATERIAUX POUR UNE TRANSITION ENERGETIQUE DURABLE
2025-2026**

Le Directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : *Sciences, technologies, santé*

Mention : *Chimie et physique des matériaux*

Parcours : *Elaboration, caractérisation et recyclage des matériaux pour une transition énergétique durable*

Nom	Prénom	Qualité
MORIN	Bénédicte	Présidente
PHILIPPOT	Gilles	Maître de conférence
OLCHOWKA	Jacob	Enseignant
BAMIERE	Arnaud	Industriel

Article 2 : Le jury est présidé par Madame Bénédicte MORIN

Fait à Bordeaux, le 29/09/2025



M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION CHIMIE ANALYTIQUE, CONTROLE, QUALITÉ, ENVIRONNEMENT
PARCOURS METHODES PHYSICO – CHIMIQUES D'ANALYSE
2025-2026**

Le Directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : *Sciences, technologies, santé*

Mention : *Chimie Analytique, contrôle, qualité, environnement*

Parcours : *Méthodes physico – chimiques d'analyse*

Nom	Prénom	Qualité
MORIN	Bénédicte	Présidente
GAUDIN	Etienne	Maître de conférence
BONHOMMEAU	Sébastien	Maître de conférence
BAMIERE	Arnaud	Industriel

Article 2 : Le jury est présidé par Madame Bénédicte MORIN

Fait à Bordeaux, le 29/09/2025


M. Christophe Champion

Le directeur du Collège Sciences et Technologies

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION CHIMIE : FORMULATION
PARCOURS FORMULATION DES MILIEUX DISPERSÉS ET FORMULATION
DES POLYMERES
2025-2026**

Le Directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : *Sciences, technologies, santé*

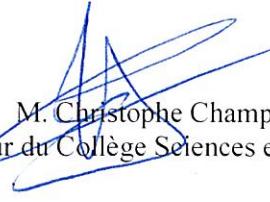
Mention : *Chimie : formulation*

Parcours : *Formulation des milieux dispersés et Formulation des polymères*

Nom	Prénom	Qualité
MORIN	Bénédicte	Présidente
LIDON	Pierre	Maître de conférence
GAPIN	Adele	Maître de conférence
BAMIERE	Arnaud	Industriel

Article 2 : Le jury est présidé par Madame Bénédicte MORIN

Fait à Bordeaux, le 29/09/2025


M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION METIERS DE L'ENERGETIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
GENIE CLIMATIQUE
PARCOURS EXPERTISE ENERGETIQUE
2025-2026**

Le Directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : *Sciences, technologies, santé*

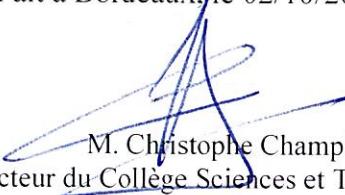
Mention : *Métiers de l'Energétique, de l'Environnement et du Génie Climatique*

Parcours : *Expertise énergétique*

Nom	Prénom	Qualité
VALAT	Marc	Président
CACERES	Gregory	Professionnel
MIKOLAJEZIC	Pascal	Enseignant

Article 2 : Le jury est présidé par Monsieur Marc VALAT.

Fait à Bordeaux, le 02/10/2025


M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE
PARCOURS MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE AVIONIQUE ET MAINTENANCE
AÉRONAUTIQUE STRUCTURE
2025-2026**

Le directeur du collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : *Sciences, technologies, santé*

Mention : *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique*

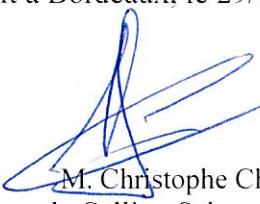
Parcours : *Maintenance aéronautique avionique et Maintenance aéronautique structure*

Nom	Prénom	Qualité
TANG	Thomas	Président
AIRIMITOAIE	Tudor	Enseignant
BIZE	Wilfried	Industriel
GREILLER	Julien	Industriel

Article 2 : Le jury est présidé par Monsieur Thomas TANG

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 29/09/2025


M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : ADMINISTRATION ET SECURITE
DES SYSTEMES ET DES RESEAUX
PARCOURS ADMINISTRATION ET DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES
INFORMATIQUES A BASE DE LOGICIELS LIBRES ET HYBRIDES
2025-2026**

Le directeur du collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : ***Sciences, technologies, santé***

Mention : ***Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux***

Parcours : ***Administration et développement de systèmes informatiques à base de logiciels libres et hybrides***

Nom	Prénom	Qualité
THIBAULT	Samuel	Président
DELMAS	Olivier	Maître de conférence
LAHOUZE	Alexis	Industriel
PELLEGRIN	François	Professeur

Article 2 : Le jury est présidé par Monsieur Samuel THIBAULT.

Fait à Bordeaux, le 29/09/2025

M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : SYSTEMES
PLURITECHNIQUES
PARCOURS LASERS, CONTROLE ET MAINTENANCE
2025-2026**

Le Directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : ***Sciences, Technologies, Santé***
Mention : ***Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques***
Parcours : ***Lasers, contrôle et maintenance***

Nom	Prénom	Qualité
DELAGNES	Jean-Christophe	Président
MANEK-HONNINGER	Inka	Professeure
CANIONI	Lionel	Professeur
FAUCON	Marc	Industriel

Article 2 : Le jury est présidé par Monsieur Jean-Christophe DELAGNES

Fait à Bordeaux, le 30/09/2025

M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : GESTION, PRODUCTION ET
VALORISATION**
**PARCOURS MANAGEMENT DE LA GESTION DE PRODUCTION ET
VALORISATION EN INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES**
2025-2026

Le Directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : ***Sciences, technologies, santé***

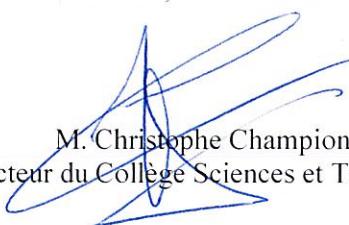
Mention : ***Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation***

Parcours : ***Management de la gestion de production et valorisation en industries agro-alimentaires***

Nom	Prénom	Qualité
SIMON	Anne	Présidente
DREAU	Sophie	Enseignante lycée
OLIVERIO	Manon	Professionnelle
MENNIER	Éric	Enseignant

Article 2 : Le jury est présidé par Madame Anne SIMON.

Fait à Bordeaux, le 29/09/2025


M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE,
MENTION INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : GESTION, PRODUCTION ET
VALORISATION
PARCOURS DEMARCHE QUALITE ET MAITRISE DES RISQUES EN
INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES
2025-2026**

Le Directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

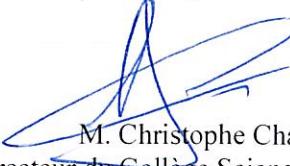
Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : *Sciences, technologies, santé*

Mention : *Industries Agroalimentaires : gestion, production et valorisation*
Parcours : *Démarche qualité et maîtrise des risques en industries agroalimentaires*

Nom	Prénom	Qualité
GUILLAUMIN	Marylin	Présidente, enseignante et professionnelle
CHABRIER	François	Enseignant et professionnel

Article 2 : Le jury est présidé par Madame Marylin GUILLAUMIN.

Fait à Bordeaux, le 30/09/2025



M. Christophe Champion
Le directeur du Collège Sciences et Technologies